

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MAÎTRES-NAGEURS SAUVETEURS



Siège social : F.F.M.N.S. 23 rue de la Sourdière 75001 PARIS
Association Loi de 1901 Reconnue d'Utilité Publique (Décret du 14 /12/19
ancienne Association des Professeurs de Natation Française fondée en 19
agrée par le Ministère des Armées (décision 15124 MA-CM-K),
membre du Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.
identifiant siret : 802 650 549 00016

Préfecture de Paris : AR 1150 – N° RNA W751227288

Toute correspondance est à adresser au siège administratif :

F.F.M.N.S. chez Monsieur CASTÉROT Richard
5 Rue Jean Jaurès Domaine des Hauts de Claye
77410 CLAYE-SOUILLY
ffmnsfrance@gmail.com



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 **du 16/03/2019 à CLICHY-LA-GARENNE (92)**

1 - AG 2018 OUVERTURE :

Prise de parole et allocution de bienvenue du Président Jack-Erick BOISSY qui présente l'ordre du jour statutaire de l'A.G. 2018 et remet à tous les membres présents à l'assemblée générale les documents suivants :
Le tableau d'émargements des groupements sportifs adhérents pour l'année 2018 ainsi que les formulaires de pouvoir retournés, le compte de résultat 2018, le bilan au 31/12/2018, les tarifications fédérales proposées pour la saison 2019/2020 et le budget prévisionnel 2019.

2 – AG 2018 REPRESENTATIVITE :

Après étude du tableau d'émargements, la représentativité à l'assemblée générale est annoncée par le Président :
23 groupements sportifs représentant 715 voix sont présents et/ou représentés et 8 groupements sportifs représentant 36 voix non présents et/ou représentés

3 – AG 2018 RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES :

Le Président remercie les Présidents d'associations et procède à la vérification du quorum.

Le quorum est atteint.

Le président procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Il informe, suite à un travail important du Bureau Directeur et de son DTN, du résultat de la demande de l'agrément de secourisme. Remerciements à l'ensemble de ces derniers.

Le conseil d'état a validé nos statuts modifiés (arrêté du 13 juin 2018 et parution au JO le 27 juin 2018).

Obtention du décret, arrêté, circulaire de l'agrément des PSC1, PES1, PSE2, PAE FPS le 18 août 2018.

En date du 20 septembre 2018 la Fédération obtient décision d'agrément des référentiels internes des formations et la certification d'enseignement de PSC1, PSE1, PSE2, PAE FPS.

Le Président tient à souligner l'efficacité du ministère de l'intérieur et tout particulièrement le Colonel JUGGERY pour son implication dans notre dossier qui a permis, après examen de ce dernier, l'obtention de l'agrément.

Il souligne également l'implication du Capitaine LECLERCQ et du Capitaine MONTY qui a remplacé le Capitaine LECLERCQ.

Mesdames CLAUDIOS et WENNER -AUBRY ont également bien accompagné la constitution du dossier.

La Fédération a missionné notre DTN Xavier RANCHON auprès du ministère de l'intérieur près du Capitaine MONTI de la DGSCGC. Il assure le lien entre le CFN FFMNS et le ministère de l'intérieur.

La Fédération a à ce jour une bonne image et le ministère nous assure de sa confiance.

Aujourd'hui la Fédération va vers son développement et notamment en direction de la mise en place des Centres de Formations Départementaux et des formations de secourisme et ce au travers du Centre National des Formations de la FFMNS.

Le président remercie le DTN et Christine HYVERT pour la gestion importante du Centre de Formation National mais aussi Richard CASTEROT pour la partie sans cesse grandissante des affiliations et licences. Le développement des formations passe aussi par les formations au BNSSA.

L'année 2018, 6 associations ont formé des BNSSA. En 2019 à ce jour 6 associations ont l'agrément fédéral pour former au BNSSA, le souhait du président est de voir aussi augmenter ces formations spécifiques du BNSSA. La fédération a à ce jour une voie vers son développement, il ne faut pas la rater.

D'autres formations complètent le développement de la FFMNS : le CAEPMNS, l'aquagym, l'aquaforme et la marche aquatique.

Les journées comme la lutte contre la noyade, en partenariat avec le SNPMNS, sont une action importante mais aussi un moyen médiatique qui met en avant la FFMNS et le SNPMNS et la profession de Maître-Nageur Sauveteur.

C'est aussi mettre en place de nouvelles actions en matière de sauvetage et secourisme comme intervenir chez les particuliers qui possèdent une piscine, être présent dans la revue Nager Sauver et participer aux réunions du CNPC et du CNOSF (le président remercie Xavier RANCHON et Marie-Laure DIOCHOT pour leur dévouement et leur disponibilité en représentant la FFMNS aux rencontres proposées par ces deux organismes). Concernant le CNOSF, le président a pu faire modifier le logo qui était apposé à côté des renseignements de la Fédération en mettant celui de la FFMNS.

Un autre point serait évolutif pour le sauvetage sportif, ce serait d'établir une convention FFMNS et COLLEGES pour réaliser des compétitions en respect des épreuves de la FFMNS dans chacune de nos régions.

Un dernier point important est celui de l'évolution du SITE de la FFMNS, suivi par le DTNFFMNS.

Le président remercie l'assemblée de leur écoute et passe au point suivant de l'ordre du jour.

Le rapport moral étant terminé et le Président ayant répondu à toutes les questions de l'assistance, il est formulé par le Président la proposition aux membres présents de procéder à la lecture du rapport financier, qui complète ce rapport moral, et enfin de soumettre ces deux rapports au vote des membres de l'assemblée en finalité de ce rapport financier.

Tous les membres présents acceptent à l'unanimité cette proposition de déroulement et de vote.

4 - AG 2018 RAPPORT FINANCIER :

Le rapport financier, qui comprend le compte de résultat 2018, le bilan financier au 31/12/2018, les propositions de tarifs de l'affiliation et des licences assurances applicables dès le 01/09/2019 et le budget prévisionnel 2019, est remis aux membres de l'AG pour étude et commentaires.

1ère partie : Compte de résultat pour l'année 2018 et Bilan financier au 31 décembre 2018

Commentaires :

Les produits de l'exercice 2018 se sont élevés à : + 18.800,00 €

Les dépenses de l'exercice 2018 se sont élevés à : - 17.095,77 €

Le résultat bénéficiaire de l'exercice 2018 est de : + 1.704,23 €

La disponibilité, comprenant le report au 31/12/2017 additionné au résultat bénéficiaire 2018, est de :
+ 6.607,55 € en banque au 31/12/2018.

En résumé, le tableau Compte de résultat 2018 et le Bilan au 31/12/2018 sont étudiés par l'assemblée.

2ème partie : Tarifications fédérales applicables pour la saison 2019/2020 et ce dès le 01/09/2019

A) Pour les Associations et les CFD :

↳ Affiliation et ré affiliation des Associations et des CFD : 140 €

↳ Licence assurance annuelle par personne, avec une validité pour la saison entière, pour toutes activités fédérales y compris les formations BNSSA : 20 €

Pour précision, cette licence annuelle par personne est obligatoire pour tous les dirigeants, jurys, formateurs, membres des bureaux et tout acteur amené à intervenir dans les activités fédérales.

↳ Licence assurance occasionnelle par stagiaire licencié des CFD, avec une validité pour la saison entière, *hormis les dirigeants, jurys, formateurs et membre de bureau directeur* : 10 €

↳ Licence assurance occasionnelle par personne, avec une validité pour 3 mois consécutifs, *notamment pour les stagiaires en formation CAEPMNS* : 10 €

B) Pour les Adhérents individuels : Adhésion annuelle individuelle : 60 €
(dont 40 € reversés au SNPMNS pour son assurance individuelle et 20 € restant à la FFMNS).

3ème PARTIE : Budget prévisionnel 2019

Le budget prévisionnel 2019 est étudié par l'assemblée.

4ème PARTIE : Dispositions modificatives applicables au dossier affiliation FFMNS dès la saison 2019/2020

A) Le Bulletin d'adhésion individuel :

Un modèle est présenté avec les conditions d'assurance du SNPMNS au verso.

B) Le Relevé d'Identité Bancaire du compte bancaire de la FFMNS :

Il sera adressé à chaque association avec le dossier affiliation et à chaque adhérent individuel, avec un message de recommandation expliquant la nécessité impérative de prévenir, préalablement à chaque virement, le trésorier fédéral du montant et de la justification détaillée de ce virement.

C) Le Certificat médical de non contre-indication et le Questionnaire de santé :

Conformément aux recommandations du Ministère des Sports, il sera laissé à chaque association affiliée le choix de demander à chacun de ses adhérents et de conserver pour chacun de ses adhérents et pour chaque licencié FFMNS un certificat médical de non contre-indication ou un questionnaire de santé suivant la règle d'un certificat médical pour une 1^{ère} année de licence suivi de 2 années de questionnaire de santé pour les 2 prochaines années de licences suivant un roulement de 3 années de licences et reprise de ce cycle tous les 3 ans.

Ces certificats médicaux de non contre-indication et les questionnaires de santé seront à conserver par le club affilié à la FFMNS et devront pouvoir être produits à chaque demande de la FFMNS.

A l'issue de l'examen de tous ces documents et des réponses apportées aux questions posées, il est proposé par le Président de procéder au vote du rapport moral et au vote du rapport financier qui comprend le compte de résultat 2018, le bilan financier au 31/12/2018, les tarifications fédérales proposées et applicables pour la saison 2019/2020, le budget prévisionnel 2019 ainsi que les dispositions modificatives applicables au dossier affiliation FFMNS dès la saison 2019/2020 :

VOTE : Le rapport moral et le rapport financier 2018 sont adoptés à l'unanimité

Le Président remercie vivement le trésorier fédéral pour sa bonne gestion des comptes.

5 - AG 2018 APPROBATION DES COOPTATION DE DEUX MEMBRES AU COMITE DIRECTEUR POUR LA DUREE DU MANDAT RESTANT (2 ANS) :

Suite à la démission de 2 membres du Comité Directeur National, 2 postes sont à pourvoir.

Le Comité Directeur qui se compose de 15 membres, est donc actuellement constitué de 13 membres.

**Le Président fait état de 2 candidats qui ont adressé leur candidature à la FFMNS
et qui ont donc été cooptés par les membres du Comité Directeur à l'unanimité,
lors de leur réunion du 15/12/2018 :**

Monsieur Cédric DUFORT et Monsieur Hychem KEDDAM

**VOTE : Les cooptation de Messieurs DUFORT Cédric et KEDDAM Hychem
au Comité Directeur sont adoptées à l'unanimité
pour la durée du mandat restant (2 ans).**

Composition du nouveau comité Directeur pour le restant du mandat en cours soit 2 ans :

Madame AGUIRBENGOA-DAROCHA Carole
Monsieur ALVAREZ Manuel
Monsieur BAHRI Mehdi
Monsieur BOISSY Jack-Erick
Monsieur CASTÉROT Richard
Madame DIOCHOT Marie-Laure
Monsieur DUFORT Cédric
Madame GALLY Marie-Line
Monsieur JAMET Alain
Monsieur KEDDAM Hychem
Monsieur LAMOTTE Axel
Monsieur MEUNIER Roland
Madame NAHOUM Sandie
Madame STORNE Marylise
Monsieur ZOUARI Sahbi

6 – BILAN D’ACTIVITES DU CFN FFMNS et des CFD FFMNS :

Bilan présenté et commenté des actions du CFN FFMNS ainsi que présentation par Xavier RANCHON DTN des habilitations CFD FFMNS et de l’état d’avancement des documents ou démarches restant à faire pour l’obtention de l’agrément préfectoral de certains CFD FFMNS en projet.

Tour de table de questions/réponses fort enrichissant, mené par Xavier RANCHON DTN, avec les membres de l’assistance.

7 – SITE INTERNET FEDERAL :

Suite au constat réalisé sur le fait que le site internet fédéral est toujours actuellement en cours d’élaboration et donc non finalisé dans sa réalisation, notamment en version internet, Xavier RANCHON et Franck VESQUE sont chargés de relancer le technicien qui a en charge ce projet et qui a été payé pour en assurer la finalité.

Une fois que le site sera opérationnel, le suivi en sera assuré par Cédric DUFORT membre du comité directeur.

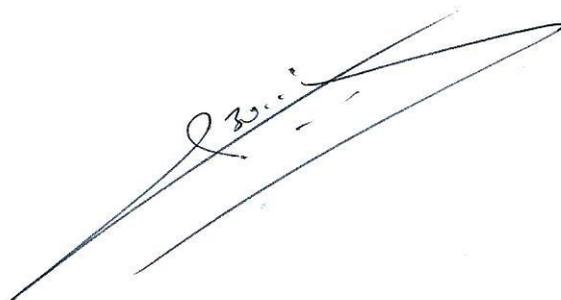
8 – AG 2018 CLÔTURE :

L’ordre du jour de l’Assemblée générale 2018 étant épuisé, sa clôture est prononcée par le Président.

PARIS, LE 19 MARS 2019

PROCES VERBAL CERTIFIE CONFORME (SEPT PAGES)

Le PRESIDENT



Jack-Erick BOISSY

FFMNS AG 2018 LISTE DES EMARGEMENTS DE PRESENCE

14/03/2019

F.F.M.N.S. ASSEMBLEE GENERALE 2018		A.G. 2018 du 16/03/2019		LISTE DES EMARGEMENTS GROUPEMENTS SPORTIFS EFFECTIF du 01/01/2018 au 31/12/2018				
DEPARTEMENTS	NOMS DES GROUPEMENTS SPORTIFS	CODES FEDERATION	LICENCES ANNEES	LICENCES OCCASIONNELLES	REPRESENTATIVITE			
					PRESIDENTS	Nombre de voix	SI POUVOIR NOM DU REPRESENTANT	SIGNATURE Président ou Pouvoir
01	A L'EAU MNS 01	01 001 100	22	0	MOREAU Jean-Paul	22		
13	LES SECOURISTES PROVENCAUX	13 013 100	5	0	JOUYE Eric	5		
14	ASSOCIATION AQUATIQUE NORMANDE	09 014 100	36	0	POIGNANT Jérôme	36		
17	ASSO SAUVETAGE	10 017 100	6	0	BOUYAT Jean-Michel	6		
20	CLUB DE SAUVETAGE BALANIN	05 020 100	6	0	VOLPEI Damien	6		
29	AKVA SAUVETAGE CÔTIER	03 029 101	5	0	DIAS DA SILVA Fernanda	5		
33	SEAGUARD DU MEDOC	10 033 101	6	0	DUFORT Cécile	6		
35	AQUA BREIZH CLUB MNS	03 035 100	28	99	LEBLANC Hugues	77		
35	BREIZH SAUVETAGE	03 035 101	16	10	COSTES Albéric	21	COSTES Dominique	
42	AMNSL	01 042 100	12	0	GUERLAIN Hélène	12	BANDI Valérie	
44	AQUA BREIZH CLUB 44	12 044 100	13	10	VESQUE Franck	18		
44	NANTES OMNISPORT SUBAQUATIQUE SECOURISME	12 044 101	6	0	LAMAIZIERE Yves	6	CASTEROT Richard	
49	EAU49	12 049 100	6	0	JOLY Sébastien	6		
56	BRETAGNE SAUVETAGE SECOURISME	03 056 100	7	0	BONNEAU Catherine	7		
60	ENTENTE AQUATIQUE NOGENT VILLERS	07 060 101	11	0	ANDRE Didier	11	Rouze Nathan	
66	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION ET DE FORMATION DES ACTIVITES AQUATIQUES 66 (ADPFAA66)	11 066 100	6	0	VALS Alain	6		
69	A L'EAU MNS	01 069 100	95	210	CROLLARD Michel	200	RACHOUX Xavier	
69	AMICALE DES ANCIENS DE LA NATATION DE VILLEFRANCHE SSAONE	01 069 101	4	0	GUERIN Noël	4	MEUNIER Roland	
72	ASFAAN 72	12 072 100	4	0	MOLLE Jean-Michel	4		
75	FITNO	08 075 100	16	0	PIGET Juste	16	CASTEROT Richard	
76	LHI EAU	09 076 100	5	0	DUTOT Philippe	5		
78	CLUB FRANCIEN NATATION SAUVETAGE SECOURISME LOISIR FORMATION	08 078 100	11	0	PUECHMAILLE Thierry	11	BOISSY Jack-Erick	
84	CLUB DES NAGEURS SAUVETEURS D'AVIGNON	13 084 100	46	0	BOISSY Jack-Erick	46		
92	CLUB 92 NATATION SAUVETAGE SECOURISME LOISIR FORMATION	08 092 100	5	0	BOUSSIN Yvanick	5		
93	CLUB VILLEPINTOIS NATATION SAUVETAGE SECOURISME LOISIR FORMATION	08 093 100	8	0	ALVAREZ Manuel	8	RANGEHIZ ROLAND	
93	LES CASTORS DE MONTEUIL	08 093 101	145	0	HAMMOUCHE Mouad	145	CASTEROT Richard	
93	NAUTIC CLUB MARVILLE	08 093 102	7	0	CHEVALIER Bernard	7	MEUNIER Roland	
94	CLUB H2O NATATION SAUVETAGE SECOURISME LOISIR FORMATION	08 094 100	2	0	GLEMOT Hélène	2		
95	ALLIANCE DES SECOURISTES ET SAUVETEURS AQUATIQUES DU VAL D'OISE	08 095 100	2	0	JOUYAUX Tiana	2		
971	ASSOCIATION DE SECOURISME FRANÇAIS 971	14 971 100	33	0	GIORDANO Adeline	33	MATEO Yann	
972	ASSOCIATION DES MAÎTRES-NAGEURS SAUVETEURS DE LA MARTINIQUE	15 972 100	6	14	GALLY Marie-Louise	13	MEUNIER Roland	
TOTAUX			580	343		751		

FFMNS AG 2018 COMPTE DE RESULTAT ANNEE 2018 ET BILAN AU 31 12 2018

CHARGES		PRODUITS	
40 * ACHATS			
600 - ACHATS DE MATIERES PREMIERES	0,00		0,00
640 - ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	70,00		0,00
650 - ACHATS DE MATERIELS	831,18		0,00
663 - FOURNITURES POUR LES ACTIVITES ET PETITS MATERIELS	1 522,89		
664 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 719,90		
666 - AUTRES MATIERES ET FOURNITURES INFORMATIQUES	1 302,95		
41 * SERVICES EXTERIEURS			
610 - ORGANISATIONS SOUS-TRAITES	283,93		
630 - LOCATIONS MATERIELS ET EQUIPEMENTS	0,00		
640 - CHARGES LOCATIVES SIEGE ET BOITE AUX LETTRES	973,15		
650 - ENTRETIEN ET REPARATIONS	0,00		
6160 - PRIMES D'ASSURANCES	2 856,93		
6180 - DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	396,65		
42 * AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
624 - RECOMPENSES ET CADEAUX	0,00		
627 - PUBLICATIONS, IMPRESSION ET REPRODUCTION	445,00		
621 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 398,68		
626 - HEBERGEMENT ET RESTAURATION	859,01		
626 - MISSIONS ET REPRESENTATIONS	1 224,57		
627 - RECEPTIONS	746,95		
6260 - FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	255,09		
6270 - SERVICES BANCAIRES	31,50		
6280 - FRAIS DIVERS	0,00		
45 * AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
680 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE - AG ET REUNIONS	1 770,38		
681 - AFFILIATIONS	1 083,00		
682 - FRAIS SPECIFIQUES POUR EVENEMENTS	0,00		
TOTAL DES CHARGES	18 971,54		
RESULTAT BENEFICIAIRE DE L'EXERCICE 2018	688,46		
TOTAL DES CHARGES ET RESULTAT	19 660,00		
		70 * PRODUITS DES ACTIVITES	
		7061 - RECETTES POUR EVENEMENTS	0,00
		7088 - AUTRES RECETTES D'ACTIVITES	0,00
		75 * AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
		7510 - DONS MENUELS	0,00
		7560 - COTISATIONS DES ADHERENTS ET GROUPEMENTS SPORTIFS	19 240,00
		781 - PRODUITS DE GESTION COURANTE - RELEVANCE FORMATIONS BREVETS	400,00
			19 660,00
		TOTAL DES PRODUITS	19 660,00

ACTIF		PASSIF	
51 * BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILES			
512 - BANQUE	7 296,01		6 607,55
		11 * REPORT A NOUVEAU	
		110 - SOLDE CREDITEUR AU 01/01/2018	6 607,55
53 * CAISSE			
531 - CAISSE EN MONNAIE	0,00		688,46
		12 * RESULTAT DE L'EXERCICE	
		120 - BENEFICE DE L'EXERCICE	688,46
TOTAL ACTIF	7 296,01	TOTAL PASSIF	7 296,01

CERTIFIE le 09 JANVIER 2019

Le Trésorier : Richard CASTEROT

Le Président : Jack-Erick BOISSY

